

un feu quelconque et pris au hasard qui purifie le Prophète, c'est celui qui provient de l'autel de Dieu. Si vous n'êtes pas purifiés par le feu de l'autel, il vous restera celui dont il est écrit : Allez loin de moi dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Tel n'est pas le feu de l'autel. Tous doivent être livrés au feu, mais non pas au même feu : aux uns est réservé le feu de l'autel, aux autres, celui qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Ainsi donc, que la parole ardente qui purifie, touche les lèvres de notre esprit et de notre âme afin que nous puissions dire à notre tour : « Le feu a touché ma bouche. » Si je purifie ma bouche au point de ne plus prononcer un seul mot oïseux, un seul téméraire, un seul honteux, un seul ridicule, et pour tout dire à la fois, un seul mot de ceux qui sont défendus, alors on

pourra dire : « Il a touché ma bouche. » Mais tant que j'ai les lèvres souillées et qu'aux actions impures je mêle les paroles coupables, le feu de l'autel ne touche pas ma bouche, et l'un des Séraphins n'est pas envoyé vers moi.

« Et il dit : J'ai touché vos lèvres, et j'ai ôté vos iniquités, et vous avez été purifiés de vos péchés. » Que la parole divine nous fasse sentir sa morsure, qu'elle brûle nos âmes. Écrivons-nous en l'entendant : « N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant en nous ? » *Luc. xxiv, 32*, afin que nos iniquités et nos péchés nous soient ôtés et que devenus purs, avec une bouche pure, un cœur pur et une conscience toute pure, nous rendions grâce à Dieu tout-puissant en Jésus-Christ, à qui gloire et commandement appartiennent dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE V.

Au sujet de cette parole de l'Écriture : « Qui a fait sortir la justice de l'orient ? » *Isa. xlii*, et nouvelle analyse de la vision de Dieu et des Séraphins.

(Le texte grec de cette allocution a été grandement altéré ; c'est donc plutôt d'après le sens général et le plan que d'après les mots que la traduction en a été faite).

Le prophète dit que Jésus-Christ est la justice

quo dictum est : Ita a me in ignem æternum, qui preparatus est Zabulo et angelis ejus. Non est talis ignis de altari. Omnes igni tradendi sunt, sed non uni igni ; alios de altari ignis expectat, alios ignis qui preparatus est Zabulo et angelis ejus. Tangit ergo labia mentis et animæ nostræ sermo corripuens, ut et nos dicamus : « Et tetigit os meum. » Si nundavero os meum, ut nihil otiosum, nihil fatuum, nihil turpe, nihil scurrile, (ut omnia senel nominem) nihil eorum que interdicta sunt, loquar, tunc possumus dicere : « Tetigit os meum. » Porro quamdiu immunda labia habeo et immundas res gero propter verba peccati, non tangit os meum ignis de altari, neque mittitur ad me nubes de Seraphim.

VI. « Et dixit : Ecce tetigi labia tua, et abstulisti iniquitates tuas, et peccata tua circumspargavi. » Mordet nos sermo divinus, exurat animas nostras. Dicamus audientes : « Nonne cor nostrum ardens erat in nobis ? » *Luc. xxiv, 32*, ut auferantur iniquitates nostræ,

vivante, quand nous avons cru jusqu'ici que l'Apôtre seul avait appelé Jésus-Christ « la justice, la sanctification, la rédemption et la sagesse. » *I Corinth. i*. Or c'est peut-être chez les Prophètes, dont il était nourri, que l'Apôtre avait puisé cette notion de la justice animée et vivante. Quelle est cette justice ? Le Fils unique de Dieu. Ce n'est donc pas seulement de l'Apôtre qu'est venue la croyance que Jésus-Christ est la

atque peccata, et mundi effecti mundo ore, mandoque corde, et munda tota conscientia, gratias agamus omnipotenti Deo in Christo Jesu, qui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA QUINTA.

De eo, quod scriptum est : « Quis elevavit ab Oriente justitiam ? » *Isa. xlii*, et de visione iterum aliter. Hæc Allocutio in Græco perperam valde fuit ; ideo juxta sensum et ordinem, non etiam juxta verba translata.

I. Ait Prophetes esse Christum viventem justitiam, et putabamus nos ab Apostolo solum dictum esse, quia Christus sit « justitia, et sanctificatio, et redemptio, et sapientia. » *I Corinth. i*. Forte autem et Apostolus, instructus a Prophetis, novit animatam esse justitiam et viventem. Quæ ista justitia ? Unigenitus Dei. Quia autem non solum ab Apostolo ortum est Christum esse justitiam, et viventem et subsistentem justitiam :

justice, et la justice vivante et permanente ; mais ce mystère nous est proposé aussi dans les écrits des Prophètes : cela est mis hors de tout doute par ce passage sur lequel viennent de s'arrêter mes yeux : « Qui a fait sortir la justice de l'orient et qui l'a appelée à ses pieds ? » *Isa. vii, 2*. Dieu appelle la justice. Evidemment elle est animée, puisqu'elle marche quand il l'appelle. Or le Père a appelé Jésus-Christ, afin qu'il se mit en route et descendit du ciel vers nous pour opérer notre salut. Et en effet personne ne monte dans le ciel, si ce n'est le Fils de l'homme qui en est descendu. Dieu l'a fait venir de l'orient non point de celui qui tombe sous nos sens, mais de l'orient de la vraie lumière. C'est à cause de cela qu'il est écrit : « Qui a fait sortir la justice de l'orient et qui l'a appelée à ses pieds ? » Le Père a appelé le Fils, ou plutôt, pour parler plus exactement, Dieu a appelé l'homme-justice à ses pieds, c'est-à-dire, l'incarnation de son Fils. Aussi adorons-nous le marche-pied du Fils, selon ce qui est écrit : « Adorez son marche-pied, parce qu'il est saint. » Le corps de notre Seigneur participe ainsi aux honneurs rendus à sa divinité. Mais le commencement de la vision d'Isaïe a un sens profond qu'il faut expliquer, demandons au roi suprême que sa parole, qui s'en était allée après qu'il eut appelée, vienne de nouveau à nous, afin que nous puissions émettre quelques réflexions sur ce sujet.

sed invenies et a prophetis sermonibus hoc nobis mysterium exhibitum, certum et a capitulo, in quo nunc lectio conquievit : « Quis enim, » inquit, « surgere fecit ab Oriente justitiam, et vocavit eam ad pedes suos ? » *Isa. xlii, 2*. Vocavit justitiam. Manifestum est animatam eam esse, si ambulet vocala. Vocavit autem Christum Pater, quo ob nostram salutem ad nos iter faceret et descenderet de cælo ad nos. Nemo enim ascendit in cælum, nisi qui de cælo descendit Filius hominis. Vocavit eum de Oriente ; non de isto sensibili, sed de oriente lucis veræ. Propter quod scriptum est : « Quis exurgere de Oriente fecit justitiam et vocavit eam ad pedes suos ? » Pater vocavit Filium, imo ut vere dicamus, Deus hominem vocavit justitiam ad pedes suos, id est, incarnationem Filii sui. Ideo et adoramus scabellum pedum illius, juxta quod scriptum est : « Adorate scabellum pedum, juxta quod scriptum est. » Caro signidem Domini locutionis altiori indiget expositione, cremus summum regem, ut sermo qui vocatus abierat, ad nos iterum

« Voici ce qui arrivera l'année de la mort du roi Osias : Je vis le Seigneur assis sur un trône élevé, et la maison était remplie de sa gloire ; et les Séraphins étaient autour de lui, l'un ayant six ailes et l'autre six ailes : deux dont ils voilaient sa face, deux dont ils voilaient ses pieds, et deux dont ils voilaient ; et ils criaient l'un à l'autre, et ils disaient : Saint, saint, saint Dieu Sabaoth, et la terre est remplie de sa gloire, » etc. *Isa. vi, 1 et seqq.* Or pour voir nous-mêmes la vision que vit Isaïe, faisons appel à Jésus qui a donné des yeux à ceux qui ne voient pas. Il peut en effet venir même à présent et faire que nous discernions à pleine vue les mystères cachés dans ces leçons du prophète, pourvu que nous lui promettons de ne plus faire désormais du corps du Christ un corps de courtisane et de ne plus produire des œuvres sur lesquelles il faut pleurer. Que chacun de nous adresse à Dieu ce serment du fond de son cœur, et prions-le de descendre parmi nous même à présent. Car si Jésus ne vient pas, notre vue ne saurait pénétrer ces mystères. Je prie Dieu moi-même d'envoyer vers moi le Séraphin avec les pincettes tenant le charbon, afin qu'il purifie mes lèvres. Que dis-je ? mes lèvres ; Isaïe était saint, et ses lèvres seules furent purifiées parce qu'il n'avait péché que des lèvres, c'est-à-dire, par la parole. Mais moi, il ne m'est pas permis de dire que mes lèvres seules sont souillées, et je ne crains que trop d'avoir un cœur impur, des

revertatur, ut pauca juxta possibilitatem nostram edisseramus.

II. « Et factum est in anno, quo mortuus est rex Osias : Vidi Dominum sedentem supra thronum excelsum, et plena erat domus gloria ejus ; et Seraphim stabant in circuitu ejus, sex alæ uni, et sex alæ alteri, et duabus quidem velabant faciem ejus, et duabus velabant pedes, et duabus velabant ; et clamabant alter ad alterum, et dicebant : Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth, plena est terra gloria ejus. » *Isa. vi, 1 et seqq.* et reliqua. Verum ut et nos videamus visionem, quam vidit Isaïas, vocemus Jesum, qui non videntibus largitus est oculos. Potest enim etiam nunc venire et facere, ut ea, que in lectione sacramenta dicta sunt, aperti oculis intueamur ; reproprimitamus ei jam nos non ultra facere corpus Christi corpus meretricis, nec facere opera digna luctu. Unusquisque nostrum hæc corde loquatur ad Deum, et precemur ut adventus ejus etiam nunc fiat. Si enim non advenit Jesus, ista videre non possumus. Precor ut mittatur etiam ad me Seraphim, et, comprehensio de forcipe

yeux impurs, impures les oreilles et la bouche impure. Tant que je pêche en toutes ces choses jésus tout impurité. Si la vue d'une femme éveille en moi des désirs charnels, j'ai dès lors commis l'adultère avec elle en mon cœur, et j'ai des yeux impurs. Si de mon sein sortent des pensées mauvaises d'adultère, de fornication, de faux témoignage, voilà que mon cœur est impur. « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, qui annoncent la bonne nouvelle! » *Isa. lvi, 7.* Mais moi je crains que mes pas ne soient tournés vers le mal et que j'aie les pieds souillés. J'élève mes mains vers le Seigneur, et peut-être détourne-t-il sa face en disant : « Si vous élevez les mains, je détournerai ma face. » *Isa. i, 19.* Qui donc me purifiera ? Qui ôtera la saleté de mes pieds ? Venez, Jésus : j'ai les pieds souillés, faites-vous serviteur à cause de moi, faites couler votre eau dans votre bassin, venez, lavez mes pieds. Et je ne l'ignore pas, c'est là une demande bien téméraire ; mais je tremble devant cette menace du Sauveur : « Si je ne lave point vos pieds, vous n'aurez point part à l'héritage avec moi. » *Joan. xiii, 8.* Lavez-les donc, Seigneur, afin que j'aie part avec vous. Lavez mes pieds, ai-je dit ? Il pouvait dire cela, Pierre dont les pieds seuls avaient besoin d'être lavés et qui était tout pur. Pour moi, qui ai été lavé

carbone, purget labia mea; et quid dico labia mea? Isaias sanctus erat, et ideo tantum labia ejus purgata sunt, quia labia tantum, id est, sermone deliquerat. Ego vero non sum talis, ut possim dicere, quod solum immonda labia habeo; sed metuo ne immondum cor habeam, immondos oculos, immondas aures, immondum os. Quamdiu in omnibus istis pecco, totus immondus sum. Si videro mulierem ad concupiscendum, jam moechatus sum eam in corde meo; ecce immondos oculos habeo. Si de peccatore meo exant cogitationes pessime, adulteria, fornicationes, falsa testimonia, ecce cor immondum habeo. « Quam formosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bonam! » *Isai. lvi, 7.* Ego vero timeo ne currens ad mala immondos pedes habeam. Extendo ad Dominum manus meas; et forte advertens faciem suam dicit: « Si extenderit manus, advertam faciem meam a vobis. » *Isai. i, 19.* Quis ergo me mundat? Quis lavat pedes meos? Jesu, veni, sordidos habeo pedes, propter me fias servus; mitte aquam tuam in pelvium tuam, veni, lava pedes meos. Et scio temerarium esse quod dico; sed timeo comminationem dicentis: « Si non laveris pedes tuos, non habebis partem mecum. » *Joan. xiii.* Ideo lava pedes meos, ut habeam partem tecum. Sed quid

une première fois, j'ai surtout besoin de ce baptême dont notre Seigneur a dit : « J'ai un autre baptême dans lequel je purifie le monde. » Mais pourquoi parlé-je ainsi? pour préparer cet auditoire et moi à de plus grands mystères, connu toutefois que vienne et que descende vers nous la parole de Dieu; car je crains encore qu'elle ne me fuie, qu'elle ne rejette mes louanges. Elle a foi jadis le peuple, cette parole, à cause du seul pécheur Achar; elle l'a fui, je le répète, à cause d'un seul pécheur, Achar, fils de Zamri fils de Zara de la tribu de Juda, qui désobéit à Dieu et fut anathématisé pour cela. *Jos. vii, 25.* Et maintenant que l'affluence des fidèles est plus grande à cause de ce temps de préparation à la Pâque et surtout de ce jour du Dimanche qui rappelle la passion de Jésus-Christ (car la résurrection de notre Seigneur se célèbre plusieurs fois dans l'année et non point après sept jours dans toutes les circonstances), priez Dieu tout-puissant, afin que sa parole vienne vers nous. Quoique vous soyez pécheur, priez-le. Dieu écoute aussi la voix des pécheurs. Etsi vous vous effrayez de cette parole écrite en l'Évangile : « Nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs », *Joan. ix, 13,* bannissez cette crainte, rejetez cette croyance. Celui qui a dit cela était aveuglé. Ajoutez foi plutôt à Celui qui dit, et il

avo, lava pedes meos? Petrus hoc potuit dicere, qui non habuit necesse, nisi tantum ut pedes ejus lavarentur, totus quippe mundus erat. Ego potius eum semel lotus sum (*Leg. sim*), illo indigno baptisate, de quo Dominus ait: « Ego aliquid Baptisma habeo baptizare. » Cur ista diximus? Preparo et me et audientes ad magis mysteria, si tamen veniat, si descendat ad nos sermo Dei; timeo enim ne me fugiat, ne benedictionem quoque meam dedignetur. Fugit quondam sermo populum propter Achar unum peccatorem Achar, filium Zamri filii Zara ex tribu Juda, qui inobediens fuit Deo et ideo anathematizatus est. *Jos. vii, 25.* Et qui nunc populi multitudo est propter parascenon, et maxime in Dominica die, que passio Christi commemoratrix est (neque enim resurrectio Domini semel in anno, et non semper post septem dies celebratur), orate Deum omnipotentem, ut veniat ad nos sermo ejus. Etiam si peccatores estis, orate Dominum. Peccatores exaudit Deus. Quod si timetis illud, quod in Evangelio dicitur: « Scimus quia peccatores non exaudit Deus, » *Joan. ix, 13,* nolite pertimescere, nolite credere. Caneus erat qui hoc dixit. Magis autem credite ei, qui dicit, et non meanti-

ment jamais : « Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, je les rendrai blancs comme la laine... » *Isa. i, 10.* « Si vous voulez m'écouter, vous serez rassasiés des biens de la terre. » *Ibid. 19.* Or si vous voulez l'écouter en ce moment même, prions en commun le Seigneur pour que du moins, la parole venant à nous nous puissions voir le sens des paroles du prophète.

« Voici, dit-il, ce qui arriva l'année de la mort du roi Osias : Je vis le Seigneur assis sur un trône élevé. » Et il écrivit à la suite sa vision. Pourquoi précise-t-il l'époque et le roi ? Comprennez bien en quelles circonstances la vision s'est produite. C'est lorsque le roi Osias fut mort, qu'Isaïe vit Dieu Sabaoth assis sur un trône élevé. Si quelqu'un des nôtres sait qui fut Osias et quelles actions il fit, celui-là peut savoir ce que l'Esprit nous enseigne par le Prophète, ce que nous propose le texte sacré. J'irai à la vie d'Osias et je m'enquerrai à son sujet dans le livre des Rois et dans les Paralipomènes; là j'apprendrai qu'il est nécessaire, pour que je voie le Seigneur des armées assis sur un trône élevé, que le roi Osias meure en moi. *II Par. xxvi.* Cet Osias, descendant de la race de David et troisi du peuple de Juda, tant que vécut Zacharie qui avait le don d'intelligence (tel est le récit du second livre des Paralipomènes), fit ce qui était droit aux yeux de Dieu. Non content de cela, il fit de grands luminaires au Seigneur, il embellit le temple de Dieu

tor : « Et si fuerint peccata vestra ut coccinum, ut lanam dealbabo; » *Isa. i, 18;* et : « Si volueritis, et merueritis me, bona terre edetis. » *Ibid., 19.* Si vultis vel nunc audire, oremus in commune Dominum, ut saltem nunc, adveniente verbo, prophetica verba dicta valeamus advertere.

III. « Factum est, » inquit, « in anno, quo mortuus est Osias rex: Vidi Dominum sedentem super thronum excelsum. » Visio scripta est. Cur regis tempus significatum? Intendite quando oborta sit visio. Cum mortuus est Osias rex, vidit Isaias Dominum Sabaoth sedentem super thronum excelsum. Si quis ex nostris novit qui fuerit Osias et quis gesserit, ille potest nosse quid dixerit Propheta per spiritum, quid exhibeat nobis sermo divinus. Vadam ad vitam Osiae, et requiram ex Regum libris et ex Paralipomenon historia de Osia; inique videbo, quia necessarium sit, si futurum sit ut videam Dominum Sabaoth sedentem super thronum excelsum, mihi mori Osiam regem. *II Par. xxvi.* Iste Osias, ex semine David descendens et regnans in populo Juda, quamdiu quidem vixit Zacharias qui intelligebat (sic enim scriptum est secundo libro Para-

et ses vertus religieuses furent nombreuses. Mais après la mort de Zacharie qui avait le don d'intelligence, il fit le mal. Qui est celui qui fit le mal? le roi et non le prêtre, la dignité royale est tout autre que la dignité sacerdotale. Il voulut entrer dans le temple, y prendre de la place du prêtre, y exercer une fonction qui ne lui avait pas été accordée. Il trompa la vigilance des prêtres, il entra et il s'empara de l'enceinte. Le prince des prêtres de ce temps-là entra aussitôt après lui, accompagné de quatre-vingts prêtres, et il dit au roi : N'êtes-vous point Osias, et vous croyez-vous prêtre? Le roi persévéra dans sa violence, et aussitôt la lèpre parut sur son front. Il fut rejeté comme un cadavre, il se hâta de sortir du temple et le Seigneur le chassa aux abords de la ville. Il devint donc lépreux à cause de cette violation de la loi. Chacun de nous est sous la royauté ou du péché ou de la justice. Si le péché règne sur moi, je suis le sujet d'un des rois d'Israël qui sont entrés par la violence dans le temple. Si je suis juste dans la mesure de mes forces, si je fais ce qui est droit aux yeux de Dieu et si j'y persévère, c'est la justice qui règne sur moi. Tant que le lépreux vécut, Isaïe eut les lèvres souillées. Tant que l'injuste vécut, Isaïe ne put voir le Seigneur des armées et il eut les lèvres impures, parce qu'il était sous la puissance de ce roi injuste. Et à quel moment commence-t-il à voir la vision de Dieu? l'année

lipomenon), fecit rectum in conspectu Domini. Nec sufficiens isai, fecit luminaria magna Domino, et composuit templum Dei, et mullae fuerunt in religione ejus virtutes. Quando autem mortuus est Zacharias intelligens, tunc fecit malignum. Quis hic fecit malignus? Rex erat, non sacerdos. Alius ordo regius, alius ordo sacerdotalis. Voluit ingredi in templum, et locum agere sacerdotis, et facere opus, quod non fuerat et concessum. Introitit praeveniens sacerdotis, et assumpsit vas libaminis. Ingressus autem et princeps sacerdotum, qui tempore illo erat, et octoginta sacerdotis cum eo; dixit ad eum princeps sacerdotum: Nonne tu es Osias, et non sacerdos? Violenter praevenerat vit et lepra ascendit in frontem ejus. Projectus est mortuus, egressus est de templo, eduxit eum Dominus. Igitur leprosus factus est propter praevencionem legis. Unusquisque sub regno est sive peccati, sive justitiae. Si peccatum mihi regnat, unus sum de regibus Israel, qui templum violenter ingressus sunt. Si justus sum juxta mensuram profectus mei, et facio rectum, et persevero ante conspectum Dei, regnat mihi justitia. Quamdiu vero vixit leprosus, Isaias immonda

de la mort d'Osias. On peut, Dieu aidant, appliquer les mêmes considérations à plusieurs autres passages des livres saints. Ainsi, il y a dans l'Exode quelque chose d'approchant : « Et il arriva après quelques jours que le roi d'Égypte mourut, et les enfants d'Israël soupirèrent, et leur cri monta jusqu'à Dieu. » *Exod.* II, 23. Tant que Pharaon vécut, les enfants d'Israël ne firent pas entendre leurs soupirs; placés dans la pire des conditions, ils n'avaient même pas la liberté de gémir, parce que ce roi vivait, qui leur ordonnait de faire de pénibles ouvrages de briques et de mortier. Tant que Pharaon vécut, ils ne soupirèrent point vers Dieu; c'est lorsqu'il fut mort, qu'ils osèrent lever leurs visages baignés de larmes. Tant que ce roi vit le pharaon, Satan, ce roi méchant, vit en notre cœur. Alors nous faisons des ouvrages de briques et de mortier, et nous déversons nos larmes en silence, et nous accomplissons les mattresses-œuvres d'iniquité. Lorsque ce roi est mort, le Seigneur Dieu nous visite, et c'est alors seulement que nous soupérons vers lui. Prions donc le Seigneur de faire mourir le règne du péché qui est dans notre corps mortel, puisqu'il est dit : « Le péché est mort, et moi je suis ressuscité... le péché est ressuscité, et moi je suis mort. » *Rom.* VII, 9, 10. Osias,

labia habuit. Quamdiu vixit iniquus, non potuit Isaias Dominum Sabaoth videre et imunda labia habuit, sub iniquo quippe rege erat. Quando enim incipit videre visionem Dei? Anno quo mortuus est Osias. His similia, et de multis scriptis poteris dicere, tribuente Deo. In Exodo istiusmodi quiddam scriptum est : « Et factum est post dies aliquot, mortuus est rex Ægypti, et suspiraverunt filii Israel. Et ascendit clamor eorum ad Deum. » *Exod.* II, 23. Quamdiu vixit Pharaon, non suspiraverunt filii Israel, et in regis potestate, ne gemendi quidem habuerunt liberam facultatem, vivebat quippe rex, qui imperabat eis et lateres et paleas facere. Quamdiu vixit Pharaon, non suspiraverunt ad Deum; cum mortuus est Pharaon, tunc valuerunt mœdida flentibus ora sustollere. Vivit rex malignus in pectore nostro, quamdiu vivit Pharaon Zabulus. Tunc lateres operamur et paleas, et tunc lacrymas intra silentium devoramus, et iniquitatis opera prima facimus. Cum autem mortuus fuerit, Domino Deo nos visitante tunc suspiramus ad Dominum. Ideo orems Dominum, ut regnum peccati, quod est in mortali nostro corpore moriatur. « Peccatum enim, ait, « mortuum est,

un de ceux qui ont le sceptre du péché, venant à mourir, Pharaon meurt aussi. Quand meurt ce roi pervers, je lève les yeux au ciel, et Dieu entend ma voix, comme il entendit celle d'Abraham, et d'Isaac, et de Jacob; et je vois le Seigneur des armées assis dans sa majesté royale sur un trône élevé, tandis que le peuple ne le vit point, parce qu'Osias n'était pas encore mort quant à lui. A cela, voici un pendant, mais en mauvaise part et qui lui est opposé. Ce même Osias, tant que vécut Zacharie, qui avait le don d'intelligence, ne commit pas le péché devant Dieu; Zacharie mort, il s'éloigna du Seigneur dès qu'il commanda au peuple et gouverna la ville par lui-même. Méditons ces pensées nuit et jour, et devant ces paroles du Seigneur : « Vous devez mettre mon argent entre les mains des banquiers, et à mon retour je l'aurais retiré avec usure. » *Math.* XXV, 27, n'amassons pas dans notre snaire l'épargne qui nous est confiée, et ne cachons pas le talent dans la terre, mais plaçons-le à intérêt. Et puisque vous recevez de nous la doctrine du Seigneur, à vous de voir de lui rendre avec usure. C'est la grâce que je vous souhaite en notre Seigneur Jésus-Christ, à qui gloire et commandement appartiennent dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ego autem revixi. » *Rom.* VII, 9; et rursum : « Peccatum revixit, ego autem mortuus sum. » *Idem.* 10. Moriente uno, qui politur regno peccati, Osia, moritur et Pharaon. Cum moritur rex pessimus, erigo ad celum oculos et exaudiri vocem meam Deum. quomodo Abraham, et Isaac, et Jacob; et video Dominum Sabaoth sedentem et regnantem super excelsum solium, quem populus non vidit, nondum enim Osias mortuus fuerat. Volo quiddam simile interponere bonæ rei, que hinc contraria est. Iste ipse Osias, quamdiu vixit Zacharias intelligens, non fecit peccatum in conspectu Dei; moriente Zacharia, declinavit à Domino, ubi imperavit populo, et rexit urbem. Hæc diebus et noctibus legentes, et audientes Dominum dicentem : « Oportuit te mittere pecuniam meam ad mensam et ego veniens cum usuris eam exegissem. » *Math.* XXV, 27, non colligamus in sudaria manuoniam creditam, nec pecuniam mittamus in terram, sed feneremus eam populis. Et cum nos crediderimus dominicam rationem, vobis erit videndum quomodo credita cum usuris exsolvatis. Quam, etc. Amen.

HOMÉLIE VI.

Au sujet de ces paroles de l'Écriture : « Qui enverrai-je et qui ira. » etc., jusqu'à l'endroit où il est dit : « Qu'ils se convertissent et que je les guérisse. » *Isa.* VI, 9-10.

Isaïe voyant le Seigneur des armées assis sur un trône élevé et sublime et aussi les Séraphins qui se tenaient autour de lui, et recevant la rémission de ses péchés par ce feu qui, apporté de l'autel, purifia ses lèvres de son contact, dit qu'il entendit la voix du Seigneur lui parlant ainsi non sur le ton du commandement, mais sur celui de l'exhortation : « Qui enverrai-je et qui ira vers ce peuple? » et il ajoute ensuite qu'il répondit au Seigneur : « Me voici, envoyez-moi. » Arrivé à ce passage, je trouve, en fouillant les Écritures, que Moïse a dit d'une manière, et Isaïe d'une autre. Moïse, choisi pour conduire le peuple hors de la terre d'Égypte, s'écrie : « Désignez, Seigneur, un autre pour l'envoyer; » *Exod.* IV, 13; il semble qu'il s'oppose au dessein de Dieu. Isaïe au contraire, qui n'est pas choisi, sur ces simples mots : Qui enverrai-je et qui ira? s'écrie : « Me voici, envoyez-moi. » Il n'est donc pas sans importance de comparer la valeur spirituelle de ces deux conduites et de rechercher lequel des deux agit mieux : ou Moïse qui, après

avoir été choisi, se récusait; ou Isaïe qui, sans être choisi s'offrait de lui-même pour être envoyé vers le peuple. J'ignore s'il se trouve quelqu'un qui, en présence de l'opposition d'attitude qui apparaît entre eux, ose dire que Moïse ne fit là ni plus ni moins qu'Isaïe. Pour moi, plus hardi, après avoir comparé ces deux saints hommes, j'affirme que la conduite de Moïse est plus respectueuse que celle d'Isaïe. Moïse voyait la grandeur de l'œuvre : être à la tête du peuple pour le conduire hors de la terre d'Égypte et lutter contre les incantations et les maléfices des Égyptiens; aussi s'écrie-t-il : « Désignez un autre pour l'envoyer. » Isaïe au contraire de répondre, sans attendre que Dieu fit connaître ce qu'il faudrait dire, et comme s'il avait été choisi : « Me voici, envoyez-moi. » Et c'est parce que, sans savoir ce qu'il recevrait l'ordre de dire et comme s'il avait été désigné, il s'empresse de répondre : « Me voici, envoyez-moi, » qu'il reçoit l'ordre de dire précisément ce qu'il n'aurait pas voulu. N'était-il pas contraire à ses souhaits, en recevant mission de prophétiser aussitôt, de commencer par des malédictions : « Vous écoutez et vous ne comprendrez pas, vous regarderez et vous ne verrez pas; car le cœur de ce peuple

HOMILIA SEXTA.

De eo quod scriptum est : « Quem mittam, et quis ibit nobis, » etc., usque ad eum locum, in quo ait : « Et convertentur, et sanent eos. » *Isa.* VI, 13 10. I. Videns Isaias Dominum Sabaoth sedentem super thronum excelsum et elevatum, videns autem et seraphim circumstantia eum, et remissam peccatorum recipiens per eum ignem, qui allatus de altario labia ejus contactu purgavit, ait se audisse vocem Domini non imperantis sed excitantis atque dicentis : « Quem mittam, et quis ibit ad populum istum? » Deinde dicit se respondisse Domino : « Ecce sum ego, mitte me. » Factus autem in hoc loco et, scrutans ea que scripta sunt, invenio aliud fecisse Moysen, aliud Isaiam. Moyses enim electus ad educationem populi de terra Ægypti, ait : « Provide alium quem mittas, » *Exod.* IV, 13, etiam videtur contradicere Deo. Isaias vero non electus, sed audiens : Quem mittam, quis ibit? « Ecce, » inquit, « ego sum, mitte me. » Dignum est ergo spiritualibus spiritualia comparare, et requirere quis e duobus melius fecerit : Moysesne qui, postquam electus est, recusavit; an Isaias, qui ne electus qui-

dem ipse se obtulit, ut mitteretur ad populum. Nescio enim si potest quis, eam contrarietatem negotiorum que in utroque videtur intendens, dicere qui idipsum fecerit Moyses quod Isaias. Ego andacter feci, comparans duos sanctos et beatos viros, et discernens et dicens verecundum Moysen fecisse quam Isaiam. Moyses populo ad educandum eum de terra Ægypti et repugnare Ægyptiorum incantationibus et maliciis propter hoc ait : « Provide alium quem mittas. » Isie autem non expectans audire quid ei juberetur ut diceret, ac si electus fuisset : « Ecce, » inquit, « ego sum, mitte me. » Unde quia ignorans quid ei juberetur ut diceret, ac si electus fuisset : « Ecce, » ait, « ego sum, mitte me. » hæc juberetur ut dicit que erant inopinate dicendi. An non erat inopabile stultum jussum prophetizare, a maledictionibus incipere dicentem : « Aure audietis et non intelligetis, et videntes cernetis et non videtis; incrassum enim cor populi hujus, » et reliqua? Forte ergo (si tamen audenter expedit dicere) temeritatis et audacie mercedem consecutus est, ut ea juberetur dicere, que prophetizare volebat. Quia autem

est endurci, » etc. ? Peut-être bien par conséquent (convient-il que j'ose le dire ?) il reçut le prix de sa témérité de son audace dans l'ordre qui lui fut donné de prophétiser ce qu'il ne voulait pas. Puisque nous avons mis en parallèle Isate et Moïse, faisons une autre comparaison entre Isate et Jonas. Celui-ci est envoyé pour publier le renversement de Ninive après trois jours, et il regrette de partir et d'aller à contre-cœur annoncer ce désastre à cette ville. Celui-là au contraire, avant de savoir ce qui lui sera ordonné, répond aussitôt : « Me voici, envoyez-moi. » Il n'est pas bon de se jeter à l'étourdie sur les dignités, les hautes charges, les mystérieux honneurs de l'Eglise ; il convient d'imiter Moïse et de dire avec lui : « Choisissez un autre pour l'envoyer. » Et en effet celui qui veut se sauver n'arrive pas aux prérogatives du commandement dans l'Eglise, alors même qu'il a rang de chef ; il arrive à la condition de serviteur, puisqu'il convient de répéter avec l'Evangile : « Ceux qui sont regardés comme les maîtres des peuples les dominent, et ceux qui ont le pouvoir sont appelés magistrats ; il n'en doit pas être de même parmi vous, vos princes ne vous dominent pas, et quiconque voudra être le plus grand d'entre vous doit être le plus petit de tous. » *Marc. x, 42-44.* Celui qui veut être le premier doit être le dernier de tous. Par conséquent, quiconque est appelé à l'épiscopat, n'est pas ap-

comparaviimus Isaiam et Moysen, componamus et aliam proximum comparationem Isaiæ et Jonæ. Ille milititer prædicatore eversionem Ninivitis post tres dies, et jigit eum prædicatorem nolentem causa malorum civilitalis. Ille non expectans quid ei imperaretur ut diceret, ait : « Ego ego sum, mitte me. » Bonum est non prosilire ad eas, que a Deo sunt, dignitates, et principatus, et mysteria Ecclesie, sed imitari Moysen, et dicere eum eo : « Provide alium, quem mittas. » Neque enim ad principatum Ecclesie venit, qui salvari vult, etsi præset, sed ad servitutem Ecclesie, si oportet dicere et de Evangelio : « Principes quidem gentium dominantur eis, et qui potestatem habent in illis, magistratus vocantur. Non sic autem erit in vobis nec enim dominantur principes in vobis, sed qui vult esse vestrum major, erit omnium minimus. » *Marc. x, 42-44.* Qui vult esse primus, erit omnium novissimus. Qui vocatur ergo ad episcopatum, non ad principatum vocatur, sed ad servitutem totius Ecclesie. Si vis credere de Scripturis, quia in Ecclesia servus sit omnium qui præset, suadeat tibi ipse Salvator et Dominus, qui talis tantisque factus est in

pelé à dominer, mais à être le serviteur de toute l'Eglise. Pour bien vous persuader d'après les Ecritures que, dans l'Eglise, celui qui est à la tête est le serviteur de tous, puisiez-en la conviction dans l'exemple du Sauveur lui-même qui nous apparaît si grand entre ses disciples, non point parce qu'il présida la cène, mais parce qu'il s'y fit leur serviteur. Prenant un linge, après avoir quitté ses vêtements, il le mit autour de lui ; puis ayant versé de l'eau dans un bassin, il commença à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge qu'il avait autour de lui ; et pour leur enseigner que leurs princes doivent être comme des serviteurs : « Vous m'appelez, dit-il, votre maître et votre Seigneur et vous avez raison, car je le suis ; si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre maître et votre Seigneur, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. » *Joan. xiii, 13, 14.* Tout prince de l'Eglise est donc appelé à être serviteur, pour qu'il puisse s'élever de cette condition de serviteur au trône céleste que lui promet l'Evangile : « Vous serez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. » *Math. xxiv.* Entendez aussi Paul, ce flambeau de l'Eglise, publier qu'il est le serviteur de tous les fidèles : « Je suis le plus petit d'entre les Apôtres, je ne suis pas digne de ce nom d'Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. » *1 Corinth. xv.* Cela ne semble pas prouver son état de ser-

medio discipulorum, quasi discipulorum, sed quasi ministrorum. Accipiens enim linteum, postquam exutus est vestimentis, præcinxit se, et mittens aquam in pelvim, cepit lavare pedes discipulorum, et detergere linteo, quo erat præcinctus. Et docens quales oporteat esse principes tanquam servos ait : « Vos vocatis me magistrum et dominum, et bene dicitis, sum etenim ; si ergo dominus et magister vester lavi vobis pedes, et vos debetis alterutrum lavare pedes. » *Joan. xiii, 14, 14.* In servitute igitur vocatur Ecclesia princeps, ut possit ex servitute ista ire ad solium celeste, sicut scriptum est : « Sedebitis super thronos duodecim tribus Israel. » *Math. xxiv.* Audi vero et Paulum tam præclarum virum dicentem, quia servus fuerit omnium credentium : « Ego enim sum, » ait, « minimus Apostolorum, non sum dignus vocari Apostolus, quia persecutus sum Ecclesiam Dei. » *1 Corinth. xv.* Porro sic hoc non videtur approbare servitutem ejus, sed tantum humilitatem ; audi eum dicentem : « Facti sumus parvuli in medio vestrum, quasi si natus forent filios suos, cum possemus graves esse, ut Christi Apostoli. » *1 Thessol. ii.* Imitatores ergo nos esse expedit humilium

viteur, mais seulement son humilité ; écoutons-le donc encore : « Nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfants, comme une nourrice qui a soin de ses enfants, alors que nous eussions pu, comme Apôtres de Jésus-Christ, nous mettre à votre charge. » *1 Thessol. ii, 7.* Il nous est donc avantageux d'imiter les paroles et les actions pleines d'humilité de notre Seigneur et de son Apôtre, et de faire ce que Moïse fit, et quiconque est appelé aux dignités parmi nous, doit dire : « Choisissez, Seigneur, un autre pour l'envoyer. » *Ezod. iv, 13.* Isate dit à Dieu : J'étais indigne avant-hier et il y a trois jours. Je n'ai jamais eu la facilité de parler et j'ai la langue embarrassée. Et parce qu'il avoue humblement que sa voix est faible et lente à la parole, Dieu lui répond : « Qui a fait la bouche de l'homme, et qui a formé le muet et le sourd, celui qui voit et celui qui est aveugle ? n'est-ce pas moi, le Seigneur Dieu ? » *Ibid. 14.* Croyez à Dieu, votez-vous à lui. Bien que votre voix soit faible et votre langue paresseuse, ayez confiance dans la parole de Dieu, et vous direz plus tard : « J'ai ouvert la bouche et j'ai attiré l'esprit. » *Psal. cxviii, 131.* Toutes ces considérations sont nées à l'occasion de cette réponse d'Isaïe : « Me voici, envoyez-moi. »

A un autre point de vue, nous devons imiter sa conduite. Et en effet il veut, après avoir reçu la grâce de Dieu, ne pas l'avoir reçue en vain, mais la faire servir à ce qui est nécessaire. A la vue des Séraphins et du Seigneur des armées

assis sur un trône sublime et élevé, il s'est écrié : « Malheureux que je suis ! car j'ai été pénétré de componction, parce que je ne suis qu'un homme dont les lèvres sont impures, et que j'habite au milieu d'un peuple qui a les lèvres souillées, et pourtant j'ai vu de mes propres yeux le Seigneur des armées. » Ce disant et en se reconnaissant malheureux, il mérite le secours de Dieu à qui son humilité est agréable. Quel est ce secours ? « L'un des Séraphins fut envoyé vers moi, et il tenait avec des pinettes un charbon qu'il avait pris sur l'autel, et il toucha mes lèvres, et il dit : Voilà que j'ai ôté vos iniquités et que j'ai purifié vos péchés. » Il a obtenu l'insigne bienfait de devenir pur et de recevoir la rémission de ses péchés. Quand Dieu lui dit : « Qui enverrai-je vers le peuple et qui ira pour nous ? » Ce n'est pas avec la conscience de ses fautes antérieures qu'il ose dire : « Me voici, envoyez moi, » mais parce que le Séraphin lui avait dit : « Voilà que j'ai effacé vos iniquités. » Puis donc que les saints sont sujets à componction, et qu'il y a parallèle entre Moïse et Isate, soyons justes envers, l'un et aussi envers l'autre, et faisons à chacun son lot d'après les Ecritures. Moïse ne reçut pas la rémission de ses péchés qui lui permit de dire avec la conscience d'être pur maintenant : « Envoyez-moi, » et c'est pour cela qu'il dit : « Choisissez un autre pour l'envoyer, » parce qu'il avait sur la conscience le meurtre d'un Egyptien et peut-être savait-il qu'il n'était pas comme homme sans quelques autres péchés ; voilà

ipsius Domini sermonum atque factorum, et Apostoli ejus, et facere quod factum est a Moysæ, ut ciansi vocatur aliquis ad principatum, dicat : « Provide alium quem mittas. » *Ezod. iv, 13, 13.* Deo dicit : Non sum dignus ante heri et nudistertius. Exilis vocis sum et tardilinguis. Et quia Deo dixit humiliter : Exilis vocis sum et tardilinguis, audit a Deo : « Quis dedit os hominis, et quis facit surdum et mutum, videntem et cæcum ? Nonne ego Dominus Deus ? » Crede Deo, consecra te et. Licet subtilis vocis sis tardæque lingue, trade te sermoni Dei, dicas postea : « Os meum aperui et atraxi spiritum. » *Psl. cxviii, 131.* Hæc quidem propter hoc, quod ait Isaias : Ecce sum ego, mitte me. »

II. Faciamus autem ex parte, et cum eo. Voluit enim eum accipisset jam gratiam a Deo, non in vacuum eum accipere, sed ut ea ad necessaria. Videns Seraphim, videns Dominum Sabaoth sedentem super thronum excelsum et elevatum, dixit : « O miser ego, quoniam componctus sum, quia enim homo sim, et im-

munda labia habebam, in medio quoque populi labia immunda habentis habilem, regem Dominum Sabaoth vidi oculis meis. » Hoc dicens et miserum se faciens, meretur auxilium, suscipiente Deo humilitatem ejus. Quod est istud auxilium ? « Missus est, » ait, « ad me unus de Seraphim, et habebat in forcipe carbonem, quem attulerat de altari, et tetigit labia mea et dixit : Ecce abstuli iniquitates tuas et peccata tua circumpurgavi. » Consecutus est beneficium, mundus effectus et remissionem accipiens peccatorum. Cum audisset : « Quem mittam ad populum, et quis ibit nobis ? » non propter priorem conscientiam ausus fuit dicere : « Ecce ego, mitte me ; » sed ubi audierat : « Ecce abstuli iniquitates tuas. » Igitur quia sancti componcti, et requirunt inter Moysen et Isaiam, satisfactiam pro Moysæ et etiam pro Isaiæ, dantes et eis de Scripturis sortem suam. Moyses non accepit remissionem peccatorum, ut diceret quasi jam conscius se mundatum : « Mitte me, » propter quod ait : « Provide alium quem mittas

pourquoi il se refuse. Isaïe de son côté revendique sa mission, moins en tant que juste par sa nature, que comme ayant obtenu sa grâce. C'est ainsi que Moïse, s'il eût été l'objet d'une grâce semblable et qu'il lui eût été dit : « Voilà que j'ai ôté vos iniquités et que j'ai purifié vos péchés, » peut-être n'eût point prononcé ces mots : « Choisissez un autre pour l'envoyer. » Moïse a donc ses raisons quand il se refuse et Isaïe a les siennes quand il s'écrie : « Me voici, envoyez-moi. »

Mais voyons aussi ce que le Seigneur a prescrit au peuple en ces termes : « Allez et dites à ce peuple : Vous prêterez l'oreille et vous n'entendrez pas, vous regarderez pour voir et vous ne verrez pas, car le cœur de ce peuple est appesanti, ses oreilles sont devenues sourdes et il ferme les yeux, afin que ses yeux ne voient pas, que ses oreilles n'entendent point, que son cœur ne comprenne pas, et qu'ils ne se convertissent point et que je ne les guérisse pas. » Il sait qu'il y a deux manières d'entendre sa parole et qu'elle se propose un double but, selon la double nature de l'homme, corporelle et spirituelle ; ou bien il annonce au peuple, au sujet de ce qui doit arriver à l'avènement de Jésus-Christ, qu'il y aurait un temps où ils entendraient et ne comprendraient pas. Et en effet, quand ils écoulaient notre Seigneur Jésus-Christ, ils n'entendraient que le son des mots, sans en pénétrer

le sens. La preuve manifeste en est en ce qu'il parlait au dehors au peuple en paraboles, qu'il expliquait ensuite à ses disciples dans l'intimité. Dieu annonce donc ce qui arriva en effet : « Vous prêterez l'oreille et vous ne comprendrez pas. » Cette prophétie visait bien l'avènement de notre Seigneur, le Sauveur nous l'apprend lui-même : « Isaïe a parfaitement prophétisé à votre sujet en disant : Vous prêterez l'oreille et vous ne comprendrez pas. » *Math. XIII.* Accorçons par conséquent que le peuple écoutant les paroles de notre Seigneur ne put pas pénétrer le sens de ce qui était dit. Etudions maintenant ce qui suit : « Vous regarderez pour voir, et vous ne saurez pas. » Celui qui voyait ce que faisait le Sauveur, ne pouvait pas en le voyant comprendre dans quel but c'était fait. Comme, pour prendre un exemple, quand il lava les pieds de ses disciples. Les disciples assurément voyaient bien comment le maître lavait leurs pieds, et le voyaient aussi les autres personnes qui étaient présentes, mais seulement ce qui se faisait, et nullement pourquoi. C'est que le lavement des pieds, alors que le Verbe de Dieu consentait à laver les pieds de ses disciples, était une œuvre symbolique. Aussi le Sauveur reprend Pierre qui refuse : « Vous ne laverez pas mes pieds. » Et que lui dit-il ? « Vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais vous l'apprendrez plus tard » *Joan. XIII, 7.* Que faites-vous donc ? s'écrie

habebat enim in conscientia interfectionem Egyptii, forte autem ut homo seclat se et quomam alia habere peccata, propterea recusat. Iste autem non quasi natura justus postulat ministerium, sed quasi gratiam consecutus. Sic et Moyses, si similem gratiam percipisset, recusatque : « Ecce abstuli iniquitates tuas, » et hoc : « Circummandavi peccata tua, » nequam forte dixisset : « Provide alium quem mittas. » Habet ergo aliquid rationis, et Moyses recusans, et Isaïas dicens : « Ecce ego sum, mitte me. »

III. Sed videamus etiam ea, que precipit Dominus ut populo diceret : « Vade, et dic populo : Aure audietis, et non intelligetis, et videntes cernatis, et non videbitis ; inersassunt enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos clauserunt ne quando viderent oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et salvem eos. » Bifariam sciens sermonis additionem et duplicem noscens constitutionem, hoc est aliud eorum corporeale, aliud spirituale, aut ad populum prophetizans de his que in adventu Christi futura erant, quia esset tempus quando audirent et non intelligerent ea. Si quidem cum

audirent Dominum meum Jesum Christum, vocem tantum dictorum audirent, non sensum. Et hoc ex eo manifestum est, quia foris ad populum in parabola loquebatur. Discipulis autem secreto dissolvebat eas. Prophebat autem, quod evenit : « Aure audietis et non intelligetis. » Porro quod de Adventu Domini hoc sit populo prophetatum, ipse Salvator dicit : « Bene prophetavit de vobis Isaïas dicens : Aure audietis et non intelligetis. » *Math. XIII.* Concedamus ergo quia sermones Domini populus auscultans non potuerit nosse que dicta sint. Videamus autem quid sit hoc quod sequitur : « Et videntes videbitis, et non scietis. » Non, si quis vidit ea que Salvator faciebat, statim videns potuit intelligere cor facta sint. Veluti (exemplum assumamus) lavit pedes discipulorum. Et videbant quidem bene quomodo lavabat pedes magister discipulis ; videbant autem et alii, qui erant presentes, sed id tantum quod fiebat, non etiam cur fiebat. Similitudo quippe erat lavatio pedum, quia lavit Verbum Dei pedes discipulorum. Ideo ait Salvator ad recusantem Petrum, et dicens : « Non lavabis pedes meos. » Quid ait ? « Quod ego facio tu nescis modo,

Pierre. Je vous vois laver nos pieds, je vois le bassin préparé, le linge qui est autour de vous, je vois que vous nous servez et que vous essuyez nos pieds. Mais ce n'était point là affaire au corps, mais à l'esprit. Le Sauveur les bras nus verse l'eau spirituelle dans le bassin et lave les pieds de ses disciples, afin qu'ils montent vers celui qui a dit : « Je suis la voie, » *Joan. XIV, 9,* lorsqu'ils seront purs, et non plus couverts de cette poussière qu'il ordonnait de secouer sur les ingrats qui rejettent la paix et ne sont pas dignes de la parole de Dieu. Telle était bien la signification de son action, et de là sa réponse : « Vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais vous le connaîtrez plus tard. » Et voici l'explication qu'il en donne bientôt : « Vous m'appellez votre maître et votre Seigneur, et vous avez raison, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre Seigneur et votre maître, vous devez aussi vous les laver les uns aux autres. » Enseigne-t-il donc que l'évêque, après avoir versé de l'eau dans le bassin et quitté ses vêtements, et après avoir serré un linge autour de lui, doit laver mes pieds que je lui présente ? car il dit bien : Vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Si c'est là le commandement qu'il donne, aucun de vous ne l'observera. Il n'y a ni diacre, ni prêtre, ni évêque qui, s'armant d'un linge, lave les pieds à quiconque se présente. Mais pour qui comprend ce qui est

écrit, les évêques vraiment saints, se faisant serviteurs de l'Eglise, versent l'eau des Ecritures dans le bassin de l'âme, ce qui est conforme à l'Esprit des Ecritures, et tentent de laver les souillures des pieds de leurs disciples, de les effacer, de les en éloigner. Et s'ils gardent le commandement de l'évêque, les prêtres agissent de même à l'exemple de Jésus-Christ. Fasse le ciel que je reçoive moi-même en ce moment l'eau qui peut laver les pieds de votre âme ! afin que chacun de vous s'écrie après avoir été lavé : « J'ai lavé mes pieds, comment voudrais-je les souiller encore ? » *Cant. III.* Voilà comme parle l'épouse du Cantique des Cantiques pour montrer qu'elle a lavé, non les pieds du corps, mais les pieds qui ne trébuchent pas, dont Salomon a dit : « Votre pied ne trébuchera pas, » *Prov. III, 23,* et le Psalmiste : « Mes pieds ont été presque ébranlés. » *Psal. LXXIII.* Une qualité requise pour être au rang des veuves dans l'Eglise, c'est d'avoir lavé les pieds des saints. *I Tim. V, 10.* Et voulez-vous n'avoir aucun doute sur la manière dont une veuve lava les pieds des saints ? écoutez Paul : « Qu'elles enseignent, dit-il, les bons principes, afin de rendre les jeunes filles pudiques et qu'elles lavent les souillures des pieds des jeunes filles. » Parmi les veuves, sont dignes d'être honorées dans l'Eglise, toutes celles qui lavent les pieds des saints, dans la parole de la doctrine spirituelle, et non pas

scies autem postea » *Joan. XIII 17.* Quid autem facis modo, dicit Petrus. Video te lavantem pedes nostros, et pelvim positam, linteo te precipitatum, et servientem nobis, et detergentem pedes nostros. Verum quia non erat hoc negotium corporeale, sed spirituale. Salvator nudatum linteum spiritalem aquam in pelvim secundum Scripturas, et lavat pedes discipulorum suorum, ut cum mundi fuerint, ascendant ad dicentem : « Ego sum via, » *Joan. XIV, 6,* et non pleni pulvere, quem exutare voluit super indignos, et non suscipientes pecem, neque dignos eorum que dicebantur. Et quia hoc erat quod significabatur, ideo ait : « Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea. » Erat autem factio, tu nescis modo, scies autem postea. « Quia vocatis me magistrum et dominum, et bene dicitis. Semper etenim. Si igitur ego dominum et magistrum lavi pedes vestros, et vos debetis invicem lavare. » Ergo hoc dicit, ut episcopus mittens aquam in pelvim et extans vestibus suis, et precipitatus linteo, manus extendens, lavet pedes meos ? Siquidem vos, inquit, debetis invicem lavare pedes vestros. Si hoc est quod dicitur, nemo vestrum mandatum servabit. Nemo enim quibuscumque venien-

tibus assumens linteum diaconus, vel presbyter, sive episcopus lavat pedes. Sed si intelligas ea, que scripta sunt, qui vere beati sunt episcopi servantes Ecclesie mit tant aquam de Scripturis in pelvim anime, quod est secundum Scripturas, et tentant pedum discipulorum sordes lavare, et cluere, et projicere. Et si custodint episcopi mandatum imitantes Jesum, sic et presbyteri. Utinam et ego accipiam nunc aquam, que possit anime vestre pedes lavare ! ut unusquisque vestrum dicat cum fuerit lotus : « Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos ? » *Cant. III.* Hoc enim sponsa dicit in Cantico Cantico, non ostendens corpus pedes lotos, sed pedes non offendentes, de quibus dicit Salomon : « Pes autem tuus non offendet ; » *Prov. III, 23,* de quibus et in psalms scriptum est : « Mei autem penes moti sunt pedes. » *Psal. LXXIII.* Verum et que constituantur vidue in Ecclesia : « Si sanctorum, inquit, pedes lavita *Tim. V, 10.* Si autem vis apertius audire, quomodo vidua lavat sanctorum pedes, audi Paulum in alio loco constitutentem viduas, et dicentem : « Bene docentur, ut pudicas efficiant adolescentulas, lavantes sordes pedum juvenclarum. » Et ista viduas digne sunt ecclie-

des saints hommes, mais des saintes femmes; car il n'est pas permis qu'une femme enseigne un homme et lui montre les principes. Paul veut que les veuves enseignent le bien pour qu'elles portent à la chasteté, non les jeunes gens, mais les jeunes filles; il serait en effet contraire à la décence qu'une femme fût la préceptrice d'un homme, et c'est aux jeunes filles qu'elles doivent inspirer la chasteté, les jeunes filles qu'elles doivent préparer à l'amour de leurs maris et leurs enfants. Apprenons donc, nous aussi, à laver les pieds des disciples. C'est cette prophétie : « Vous regarderez pour voir et vous ne saurez point, » qui a donné lieu à ces considérations. Et en effet, si le Sauveur faisait quelque chose, ceux qui ne comprenaient pas le voyaient avec les yeux du corps, et non avec ceux de la raison, tandis que ceux qui avaient le don d'intelligence, tout en le voyant avec les yeux du corps, le voyaient aussi avec ceux de l'entendement, et la prophétie : « Vous regarderez pour voir et vous ne saurez pas, » qui s'accomplissait sur les pécheurs, ne s'accomplissait pas sur ceux qui avaient le bonheur de bien voir. Pour nous, prions que voyant les paroles de l'Évangile, nous en ayons cette double vue puisqu'elles ont eu leur réalisation selon le corps, quand notre Sauveur vint sur la terre. Car tout ce qui se faisait dans le corps était un symbole et une figure de ce qui devait arriver.

siastico honore, quemcumque sanctorum pedes lavant sermone spiritalis doctrinae, sanctorum vero non masculinum, sed mulierum. Docere enim mulierem non permittit neque principari viro. Vult esse mulieres bene docentes, ut castitatem suadeant non adolescentibus, sed adolescentulis; indecens quippe est, ut mulier magistra viri fiat, sed ut castitatem suadeant adolescentulis, et amare viros et liberos suos. Discamus ergo lavare pedes discipulorum. Ista propter hoc dicta sunt : « Videntes videbitis et non scietis. » Quoniam si quid fcebat a Salvatore, ab his quidem qui non intelligebant, videbatur juxta corpus, non videbatur juxta rationem; ab his vero qui intelligebant, videbatur quidem juxta oculos, videbatur autem et juxta intellectum, ita ut non completeretur super beate videntes, hoc quod dictum est : « Videntes videbitis et non scietis, » sed super peccatores. Sed et cuncta Evangelicorum oramus videntes dupliciter videre, quomodo facta sunt juxta corpus, quando Salvatore noster venit ad terras. Etenim similitudo erat, et typus futurorum unumquodque, quod fcebat in corpore. Vetus nescio quis a nativitate cœcis visum receperat, Joan.

Comme je ne sais plus quel aveugle de naissance recouvra la vue. *Joan. xi.* En réalité, cet aveuglé n'était le peuple des Gentils; le Sauveur lui rendit la vue en lui frottant les yeux avec un peu de salive et en l'envoyant à Siloé, qu'on traduit par « envoyé. » C'est qu'il envoyait ceux qu'il avait oints de l'esprit afin qu'ils eussent la foi, à Siloé, c'est-à-dire aux Apôtres et aux docteurs, et c'est pour cela qu'il est écrit à Siloé, puisque ce nom se rend par « envoyé. » Et toutes les fois que nous commençons à être visités par Jésus, pour recouvrer les yeux de l'âme, il nous envoie à Siloé, c'est-à-dire à « l'envoyé. » Que donc chacun de nous, quand il lit les événements que les Évangiles rapportent, prie Dieu que cette prophétie ne s'accomplisse pas en lui : « Vous regarderez et vous verrez, mais vous ne saurez pas. » *Joan. vii.*

Mais si, comme l'estiment des esprits trop naïfs, ce qui a été fait ne l'a pas été en vue de nous, mais uniquement parce que ça eu lieu, si ce n'étaient point des exemples d'autres choses, qu'ils expliquent quel sens aurait cette phrase : « Vous regarderez et vous verrez, mais vous ne saurez pas. » Et en effet, si ce que l'on voyait n'avait pas eu quelque sens mystique, afin qu'on le vit à la fois et avec les yeux du corps et avec ceux de l'esprit, jamais Dieu n'aurait dit : « Vous regarderez et vous verrez, mais vous ne saurez pas. » Comme preuve de notre dire à cet égard,

ix; vero autem cœcis iste a nativitate erit gentilium populus, cui Salvatore reddidit visum, saliva sua unguens oculos ejus, et mittens ad Siloam, quod interpretatur « missus. » Mittebat quippe eos, quos spiritu unxit ut crederent, ad Siloam, id est ad Apostolos et magistros, propter quod scriptum est de Siloæ, quia interpretatur « missus. » Et quotiescumque incipimus a Jesu visitari, ut recipiamus animæ oculos, mittit nos ad Siloam, hoc est « missus. » Et unumquodque ergo nostrum, quando legit ea que in Evangelicis facta sunt, oret ne etiam in se compleatur : « Videntes videbitis et non scietis. » *Joan. vii.*

IV. Si autem, ut existimant simpliciores, illa que facta sunt, non propter nos, sed propter se tantum facta sunt, et non erant exempla alterius rei, exponam quomodo hoc, quod dictum est : « Videntes videbitis et non scietis, » habeat sensum. Nam si non ea que videbantur, habebant aliquem sanctorum sacramentum, ut cum carnalibus oculis etiam spiritaliter inspicerentur, nunquam dixerit est : « Videntes videbitis, et non scietis. » Ad approbationem autem horum, et alterius scripti de Evangelio testimonium proferemus, quod juxta eos, qui

nous mettrons en avant l'exemple d'un autre trait de l'Évangile qui est un mensonge si on l'entend avec ceux qui ne suivent que la lettre. Notre Seigneur dit à ses disciples dans l'Évangile selon S. Jean : « Celui qui eroit en moi, fera les œuvres que je fais et en fera encore de plus grandes. » *Joan. xiv, 12.* Recherchons donc si les disciples en firent de plus grandes? Qu'y a-t-il de plus grand que de ressusciter un mort? Qui je ne dis pas d'entre nous, mais d'entre les Apôtres ressuscita un mort? L'histoire rapporte que Paul ressuscitait Eutyclus d'entre les morts; et Pierre, Tabitha, nom qui veut dire chevreuil, en grec Dorcas. *Act. ix.* On trouve ces exemples et d'autres de même nature; mais on s'ont les œuvres plus grandes? Le Sauveur, lui, rendit la vue aux aveugles, et ce qui est plus merveilleux, à ceux qui l'étaient de naissance. Qu'on nous montre des aveugles-nés guéris par les mains des Apôtres. *Math. ix.* Et en cherchant bien dans les Évangiles, on y trouverait une infinité de preuves que ni les Apôtres ni les successeurs n'ont pas fait, selon la lettre, des œuvres plus grandes que celles du Sauveur; mais voici à peu près quelle était la pensée du divin maître : Fera des œuvres plus grandes que les œuvres corporelles que je fais. Moi j'ai ressuscité des corps d'entre les morts, vous, vous ressuscitez des âmes; moi j'ai rendu à des aveugles cette lumière qui tombe sous les sens, vous, vous

tantum litteram sequuntur, mendacium est. Dicit Salvatore et Dominus noster ad discipulos in Evangelio secundum Joannem : « Si crederitis, non solum quæ ego facio, facietis, sed et majora horum facietis. » *Joan. xiv, 12.* Videamus ergo si majora aliqua fecerint discipuli? Quid majus est quam mortuum suscitare? Quis non dico nostrum, sed Apostolorum mortuum suscitavit? Referat historia quia Paulus Eutyclus resuscitaverit a mortuis; et Petrus Tabitham, que interpretatur « Dorcas. » *Act. ix.* Ista autem et alia istiusmodi inveniri possunt; ubi sunt majora? Sed et cœcos Salvatore feci rursum videre, et quod majus est, eos, qui sic nati fuerunt. Exhibent hi quos cœcos ab ultero manibus Apostolorum curatos aspexerint. *Math. ix.* Et alia infinita potest de Evangelicis invenire qui querit, qui neque Apostoli his majora fecerint, neque eorum successores. Verum sermo Scripture tale quiddam locutus est : His, quæ ego feci corporalibus, vos majora facietis. Ego feci resurgere ex mortuis corporaliter, vos resurgere facietis ex mortuis spiritaliter. Ego cœcis sensibilis hoc lumen infudi, vos spiritalem lucem non videntibus debitis. Usque ad hanc autem diem hæc

donnerez la lumière de l'esprit à ceux qui ne voient pas. Et depuis lors jusqu'à maintenant, nous voyons les plus fidèles disciples de Jésus accomplir ces merveilles plus grandes que les miracles corporels faits par Jésus lui-même. N'est-il pas vrai que maintenant les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, et le reste? Si l'homme qui hier allait à son idole comme à un Dieu, invoque aujourd'hui le Dieu vivant, est-ce qu'il ne voit pas? Est-ce que celui qui était boiteux hier à cause du péché, instruit maintenant de la vraie voie grâce à l'enseignement des disciples, ne marche pas maintenant d'un pied assuré? Celui qui avait hier les mains stériles et mortes pour les bonnes œuvres, recouvrant aujourd'hui l'activité, ne les a-t-il pas vivantes? S'il vous arrive de voir un pécheur frappé de la lèpre en son âme se repentir tout à coup et sentir les grands aiguillons de la conscience éveillée par la doctrine, n'avez crainte d'affirmer que la guérison de cette lèpre de l'âme est un miracle plus grand que la guérison de la lèpre du corps. Je me suis laissé entraîner à ces longs développements, dans mon désir de bien montrer ce qu'il y a dans cette parole : « Vous regarderez et vous verrez, mais vous ne comprendrez pas. »

Et pour quelle cause celui qui écoute ne comprend-il pas et celui qui regarde ne voit-il point? C'est que « le cœur de ce peuple s'est appesanti

majora signa a corporalibus, quæ fecit Jesus, ego video fieri per fidelissimos discipulos Jesu. An non cœci nunc vident? et claudi ambulanti, et leprosi manducant? et reliqua sunt? Si is, qui heri obcecatus est accessit ad idolum, quasi ad Deum, hodie invocet Deum vivum pristina derelinquens, nonne videt? An non qui heri claudus erit propter peccatum, nunc propter discipulorum doctrinam iter verum edoctus stabilis graditur pede? Qui heri aridam habebat manum et otiosam ad beneficiendum, hodie recipiens manum, habet eam viventem? Si videris aliquem pollutum et leprosum in anima habentem subito penitente, ac doctrinam sermonis compunctum, non te piget dicere, quia majus sit hæc spiritaliter leprosum, quam quomdam carnaliter fuisse purgatum. Et hæc quidem largitus profudit oratio cupiens ostendere quid sit hoc, quod dictum est : « Et videntes videbitis, et non intelligetis. »

¶ Que autem causa est audientem non intelligere, et videntem non videre? « Incurasatum est, » inquit, « cor populi hujus. » *Isa. vi, 10.* Siquidem necessarium est intelligi et hoc uide sit, non eadem est corporalis et spiritalis pinguedo, neque eodem est corporalis et

de graisse. » *Iza.* vi, 10. Il faut pour bien entendre cette raison, ne pas oublier qu'il y a un embonpoint de l'esprit tout différent de l'embonpoint du corps, une maigreur de l'esprit toute autre que celle du corps. L'embonpoint corporel se réalise dans la chair, et il ne m'est ni désavantageux que mon cœur matériel devienne gras, ni d'aucun avantage qu'un déperissement ou quelque autre cause le fasse maigrir. Cet amaigrissement se produit, j'imagine, pour le cœur de chair de ceux que la crainte oppresse. Comme la langueur dessèche tous leurs membres, on dit qu'il y a exténuation de la graisse et de toute la matière grasse qui est autour de leur cœur. En quoi donc peut-il m'être nuisible que mon cœur de chair devienne gras; et s'il y a amaigrissement de ce même cœur, en quoi cela peut-il m'être utile? Mais le mot cœur désigne à la fois l'organe matériel de ce nom et la principale puissance de notre âme, comme cela ressort évidemment de cette parole de l'Évangile: « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. » *Math.* v, 8. Et en effet, ces cœurs purs ne sont pas ceux qui contiennent moins de sang ou de toute autre matière. Ces mots: « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, » reviennent à ceux-ci: « Bienheureux dont la maîtresse-faculté de l'Âme est pure. Cœur est le nom donné à cette maîtresse faculté. C'est donc selon l'état de cette maîtresse-faculté de notre

noctis et spiritualis. Etenim quod corporaliter crassum est in carne fit, et nihil mihi nocet cor carnum si increasetur, neque prodest si a langore vel a quascumque causa attenuetur. Tale autem existimo fieri cor carnum eorum, qui fornicatione continentur. Quomodo enim toti tabescunt ab agrotatione, sic aiunt et crassitudinem, et quidquid pinguis est circa cor carnum, extenuari. Quid ergo mihi nocet, si corporale cor meum increasatur; esto vero et attenuari cor meum, quid mihi est isto prodest? Sed cor nuncupativo cum corporeo corde vocabulo animæ nostræ principale nominatur, ut manifestum est ex eo, quod in Evangelio dicitur: « Beati mundo corde, » *Math.* v. Neque enim hi mundo corde sunt, qui sanguinem vel quodcumque materia corporali intrinsicum non habent. Sed dictum est: « Beati mundo corde, » pro eo quod est: Beati, qui mundum habent principale animæ. Principale nominatur pro corde. Quoniam igitur principale animæ nostræ, quod esse dicitur in corde corporeo, sive mundum est cor nostrum sive immundum: immundum quidem quando cogitationes pessimæ egrediuntur ex eo, homicidia, adulteria, furta, falsum testimonium,

âme, dont on place le siège dans le cœur corporel, que notre cœur est ou pur ou souillé; souillé, quand les pensées mauvaises en sortent, homicides, adultères, vols, faux témoignages, blasphèmes; pur quand ce sont les pensées saintes, les connaissances divines, les intentions bonnes. D'après cela, il faut conclure qu'amaigrissement du cœur veut dire que la sainteté de l'esprit allège dans celui qui fait son salut, embonpoint que le poids du péché appesantit et que ses ardeurs le suffoquent chez le méchant. L'Écriture dit en effet que l'esprit de sainteté conforme à la sagesse est « multiplié dans ses effets, léger, mobile, » *Sap.* vii, 22, et que le juste est doué de cet esprit subtil, qui diffère de tous les esprits intellectuels, purs, subtils. Il y a donc une faculté-maîtresse du cœur qui sert de trait d'union entre l'âme et la matière, et dans laquelle fermentent les pensées corporelles, mères et filles du péché. De là l'expression: « Le cœur de ce peuple s'est appesanti de graisse. » Entendez que ce cœur s'est appesanti parce qu'il n'y a en lui que des préoccupations humaines et charnelles. Les connaissances et les pensées qui viennent du corps ont leur obésité comme le corps lui-même. Cette alternative expliquée, que les préoccupations mondaines alourdissent le cœur, tandis que les aspirations spirituelles lui donnent des ailes, puisque quiconque nourrit ses pensées des enseignements de Jésus-Christ,

blasphemias; mundum autem quando cogitationes sanctorum, et intellectus divini, et mens pura. Propter hoc arbitrandum est attenuatum quidem esse dictum, attenuatum a sanctorum spiritu ejus, qui salvatur; increasatum autem et profocatum a malitia ejus, qui peccat. Dicitur enim de sancto spiritu, qui est secundum sapientiam, quia sit « multifarius, tenuis, mobilis, » *Sap.* vii, 22, et quia justus accipiat hunc subtilem spiritum. Differt quippe hic spiritus ab omnibus spiritibus intellectualibus, mundis, subtilibus. Est ergo principale cordis tenue quiddam, quod ex corporalis materia vilio concretum est, plenum cogitationibus corporalibus, quæ sunt in reprehensione. Sic dicitur: « Increasatum est cor populi hujus. » Intellige ex eo increasatum esse cor, quia nihil sit in eo præter humanas et carnales sollicitudines. Quomodo enim materia corporis pinguis est, eodem modo etiam corporei intellectus et cogitationes. Ex quo cum duo posita sint, increasari cor ex secularibus curis et altuari ex sollicitudine spiritali, cum quis cogitat ea quæ Domini sunt, projiciens pinguedinem ex corde, et sciens quia si increasatum fuerit cor ejus, neque acci-

dépouille son cœur de la graisse du péché et sait que si son cœur venait à s'appesantir, il ne saurait ni entendre la parole de Dieu ni voir les mystères du salut, nous aussi, débarrassons-nous de cette obésité du cœur, et réalisons en lui cet amaigrissement qui nous permettra de nous écrier avec le Roi-Propète: « Mon âme brûle d'une soif ardente pour vous, Seigneur, et en combien de manières ma chair se sent-elle aussi pressée de cette ardeur! Dans cette terre déserte où je me trouve et où il n'y a ni chemin ni eau, je me suis présenté devant vous comme un saint, » *Psal.* lxxiii, 1, 2, non que je sois saint par nature, mais si la sagesse maëtre ma chair et que la sagesse de la chair maigrisse en moi, je me présenterai devant vous comme un saint. Voilà l'explication de cette parole: « Le cœur de ce peuple s'est appesanti. »

Le texte poursuit: « Et leurs oreilles sont devenues sourdes. » La surdité corporelle ne me nuit en rien, puisqu'elle ne m'empêche pas d'entendre la parole de Dieu. De même que la cécité corporelle ne m'est nullement nuisible pourvu que mon âme ne soit pas aveugle, de même la légèreté ou la pesanteur d'ouïe matérielles ne me sont ni un avantage ni un obstacle. Il y a une autre pesanteur d'ouïe qui est nuisible à l'âme de l'homme. Quelle est cette pesanteur qui réside dans l'ouïe de l'âme? Le péché, selon les Écritures, est lourd. De là le langage de celui

qui a conscience de ses péchés: « Ils pèsent sur moi comme un fardeau qui m'écrase. » *Psal.* xxxviii, 11. C'est parce que l'iniquité est pesante, que Zacharie nous la représente assise sur une masse de plomb. *Zach.* v. Si les Egyptiens furent engloutis comme du plomb dans les gouffres de la mer, ce n'est point à cause de la pesanteur de leurs corps, mais parce que leurs âmes étaient surchargées de cette masse de plomb sur laquelle l'iniquité est assise; *Ezod.* xv; oui, voilà bien pourquoi ils furent engloutis dans les eaux vengeresses. C'est donc le péché qui fait la pesanteur de l'ouïe dans l'âme, et la justice qui y fait la légèreté de l'ouïe. Qu'est-ce qui fait, dis-je que l'âme, au lieu d'avoir l'ouïe pesante l'a légère? les ailes de la parole, les ailes de la vertu. Et en effet les ailes de la parole donnent beaucoup de légèreté: « Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour m'élever jusqu'au repos? » *Psal.* lxxv, 7. Le Propète dans cette prière ne demande pas des ailes comme celles de l'oiseau matériel, mais comme celles de la colombe l'Esprit-Saint. Salomon dit à son tour au sujet du riche: Il se fera des ailes comme l'aigle, et celui qui est à la tête d'une maison y reviendra. *Prov.* xxiii. Si donc nous avons des ailes, nous aurons l'ouïe légère. Au contraire, si nous commettons le péché, si nous n'avons aucun soin de nos ailes et si nous en laissons tomber les plumes, notre ouïe s'appesantira. C'est ainsi que

piet sermone Dei, neque videat salutis sacramenta, depouamus et nos crassitudinem, et assumamus eam, quæ dicta est tenuitatem, ut et nos dicamus quomodo Propetes: « Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea; in terra deserta, in via et iniqua, sic in sancto apparui tibi, » *Psal.* lxxiii, 1, 2, non quasi sanctus fuerim naturaliter, sed si carnis prudentia tabescit et si prudentia carnis extabescit, tunc in sancto apparebo ei. Hæc in explicationem ejus, quod dictum est: « Increasatum est cor populi hujus. »

VI. Sequitur autem: « Et auribus suis graviter audierunt. » Nihil mihi nocet si graviter audiam corporaliter, neque ista mihi causa fit, ut non audiam sermones Dei. Quomodo enim nihil mihi nocet cæcitas corporalis, si non fuerit obæcata anima mea, sic neque levitas, neque gravitudo additionis corporalis impedit quidquam mihi. Est alia quædam gravitudo audivitio, quæ nocet animæ hominis. Quæ est ista gravitudo, quæ est in auditionem animæ? Peccatum secundum Scripturas grave est. Propter quod sentiens sui peccata sua, dicit: « Quasi onus gravate sunt su-

per me. » *Psal.* xxxviii, 11. Et quia gravis est iniquitas, propter hoc super talentum plumbi sedet, ut in Zacharia scriptum est. *Zach.* v. Egyptii autem non quoniam gravia habebant corpora, submersi sunt quasi plumbum in aqua vehementi, *Ezod.* xv, sed quia animæ eorum ad talentum plumbi super quod sedebat iniquitas, aggravatæ erant; propter quod submersi sunt tanquam plumbum in aqua vehementi, Gravitudo ergo aurium a peccato fit, et levitas a justitia. Quid est quod facit auditum non graviter audire, sed leviter? Pennæ verbi, pennæ virtutis, Etenim pennæ verbi multum levitatis afferunt. Quis dabit mihi pennas sicut columbe, et respiciam? » *Psal.* lxxv, 7. Hoc dicit Propetes non orans ut corporaliter pennas accipiat columbe, sed pennas columbe Spiritus sancti. Dicit autem rursus Salomon de divite: Compositum autem sibi pennas quomodo aquila, et convertitur in domo ejus qui præest illi. *Prov.* xxiii. Si accipiamus igitur pennas, leviter audimus. Si autem peccaverimus, et negligentis fuerimus circa et deflexerint pennæ nostræ, gravabimur et graviter audiemus. Auribus ergo suis peccatores

les oreilles des pécheurs deviennent sourdes. Les Juifs à qui Jésus-Christ parlait avaient le poids de la surdité sur les oreilles, et c'est pour cela qu'ils furent incrédules. Maintenant encore, tous ceux qui prêtent l'oreille aux Écritures, et qui, n'en entendant pas l'esprit qui est léger, n'en saisissent que la lettre, qui est lourde et caduque, ont l'ouïe pesante. Il y a donc une double manière d'entendre l'Écriture. Celui qui n'en démêle pas le sens, l'entend pesamment; celui qui le démêle, non seulement ne l'entend pas avec pesanteur, mais plutôt avec finesse. Aussi, à mesure que l'intelligence progresse, la surdité de l'âme se dissipe.

Reste à étudier le dernier trait de cette prophétie contre les Juifs, et contre nous tous si nous commettons le péché: « Et ils ont fermé les yeux, de peur que leurs yeux ne viennent à voir, leurs oreilles à entendre et leur cœur à comprendre. » Parmi ceux qui ne voient pas, les uns sont aveugles et ne voient pas à cause de leur cécité, d'autres sont dans les ténèbres et ne voient pas à cause de cela, d'autres enfin ne sont ni dans les ténèbres ni aveugles, mais c'est parce qu'ils ferment les yeux qu'ils ne voient pas. L'Écriture sainte n'oublie pas ces différences, qui résument toutes les causes d'aveuglement de notre cœur. Aussi le Sauveur a-t-il dit à ceux qui sont prisonniers: « Sortez; » et parce qu'ils sont dans les ténèbres: « Que la lumière leur soit

graviter audierunt. Omnes quidem Judæi, qui tunc audierunt Salvatorem, graviter eum audierunt, ideo non crederunt. Usque hodie autem quotquot audientes Scripturas, non audiunt sermonem spiritaliter, qui levis est, sed litteram, que est gravis et occidens, graviter audiant. Atque ita dupliciter audiant Scriptura. Ab eo qui non intelligit eam, non solum audiant, sed potius acute. Unde et qui fit intelligens, fit auditor.

VII. Est et aliud autem quod prophetatur de populo Judæorum, et de omnibus nobis si peccaverimus: « Et oculos suos clausurunt, nequando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligent. » Eorum qui non vident, quidam cæci sunt et propter cæcitatem non vident, quidam in tenebris sunt et propterea non vident, alii autem neque in tenebris sunt neque cæci sunt, sed quia claudunt oculos non vident. Et scit has differentias, que principales cordis nostri sunt, Scriptura divina. Dicit enim Salvator his, qui sunt in vinclis: « Exite; » et his, qui in tenebris: « Uleis reveletur; » et « sedentibus in regione et umbra mortis:

révêlée, » car « c'est pour ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort que la lumière s'est levée. » Ceux-là donc ne voyaient point, parce qu'ils étaient dans les ténèbres jusqu'à ce que la lumière se levât pour eux. Sourds, entendez, et vous aveugles, voyez, dit-il encore; et ceux-ci ne voyaient pas avant cette parole, parce qu'ils étaient naturellement aveugles. Hors de ces deux catégories, et ceux-ci sont de beaucoup plus mauvais que ceux qui sont dans les ténèbres, il y a ceux qui ne voient point parce qu'ils ferment volontairement les yeux. Et le Sauveur lui-même a confirmé la vérité de notre assertion: « Si vous étiez aveugles, vous ne seriez pas responsables du péché; mais puisque vous dites maintenant: Nous voyons, le péché demeure tout entier sur vous. » I *Joan.*, v. Il dit avec raison: « Vous dites: Nous voyons. » Ils voient en effet, en ce sens qu'ils ont la possibilité de voir; mais ils ne voient pas en réalité, parce qu'ils ferment les yeux. S'il vous arrive de trouver une âme pleine de sagacité et à l'intelligence prompte et vive, mais qui néglige la méditation des enseignements de Dieu, ce n'est, sachez-le bien, ni parce qu'elle est aveugle ni parce qu'elle est dans les ténèbres qu'elle ne discerne pas ce que contiennent les Écritures; c'est parce qu'elle ferme les yeux. Ouvrez les yeux, voyez ce qui est droit; ouvrez-les sur les choses dont vous leur refusez la vue en les fermant, et c'est alors que vous pourrez discerner ce

Lux orta est eis. » Isti non viderunt ideo, quia fuerunt in tenebris, donec oriretur eis lux. Surdi, audite, et cæci, aspice. Et ideo isti non viderunt ante, quia naturaliter cæci erant. Qui vero extra ista sunt, quique ad comparisonem cæcorum et eorum qui in tenebris sunt, multo peiores sunt, si sunt, qui ideo non vident, quia oculos sponte clausurunt. Hoc autem ita esse, ut asserimus, Salvator mihi testimonio erit dicens: « Si cæci essetis, non haberetis peccatum. Nunc autem dicitis quia videmus, peccatum vestrum manet. » I *Joan.* iv. Et bene ait, dicitis quia videmus, vere enim dicit quia videant et habeant possibilitatem videndi, sed claudentes oculos, non vident. Et si quando videris ingeniosam ad intelligendum animam, et velocem et alacrem, non meditantem eloquia Dei, cognosce quia non propter cæcitatem non vident, sed quia claudunt oculos. Si ergo audieris Scripturam divinam dicentem his, qui claudunt oculos: « Aperi oculos tuos, et recta vide, aperi oculos ab eo quod clauseras; tunc poteris videre recta, et considerare Inven veritatis. Et accusat quidem eos, de

quiest droit, et contempler la lumière de la vérité. Voilà comment elle les accuse, comment elle se plaint de ceux qui ferment les yeux pour ne point voir. Ce langage n'implique pas qu'il ne soit pas utile parfois de fermer aussi les yeux de l'âme. Il peut y avoir nécessité de le faire, et cela ressort évidemment des paroles qui suivent dans Isaïe: « Qui vous annoncera le lieu éternel? » *Isa.* xxiii, 25. Celui qui marche dans la justice et qui montre la voie droite de la vérité, faisant la sourde oreille, pour ne point entendre les jugements de sang, et fermant les yeux pour ne point voir l'iniquité. S'il doit se

faire qu'en ouvrant les yeux de l'âme, j'entende et comprenne de honteux discours, il me vaut mieux fermer l'oreille que d'entendre ce qui me nuirait. Quand donc la fermerai-je? Lorsque se disent de mauvaises paroles qui ne doivent pas même effleurer mon intelligence. Quand faut-il ouvrir les yeux sur les enseignements de Dieu? Lorsque nous nous convertissons et que Dieu nous guérit en envoyant sa parole, remède souverain pour ceux qui veulent être guéris en Jésus-Christ, à qui appartient gloire et commandement dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE VII.

Sur cette parole de l'Écriture: « Me voici moi et les enfants, » etc. *Isa.* viii, 18.

« Donnez une occasion au sage et il deviendra encore plus sage, » dit l'Écriture sainte. *Prov.* ix, 9. Cette occasion fut donnée aux très-saints Apôtres pour l'intelligence des Prophéties. Priens Dieu par conséquent, afin qu'il nous accorde la sagesse et que nous puissions devenir plus sages en expliquant les Prophètes au moyen des lumières données aux Apôtres. Saint Paul, se souvenant de ces mots d'Isaïe: « Me voici moi et les enfants que Dieu m'a donnés, » en tire cet en-

seignement: « Comme donc les enfants sont d'une nature mortelle composée de chair et de sang, c'est pour se rapprocher d'eux que Jésus-Christ lui-même a pris aussi cette même nature, afin de détruire par sa mort celui qui était le prince de la mort, » c'est-à-dire, le diable, « et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenait dans une continuelle servitude pendant leur vie. » *Hebr.* ii, 14, 15. Ainsi, c'est parce que les enfants sont d'une nature mortelle et composée de chair et de sang, que notre Sauveur a pris lui-même cette même nature; il était en

quibus quæritur, cur oculos claudant ne videant. Non autem hoc dicit, quia non expedit aliquando et claudere anime oculos. Expedit enim sicut manifestum fecit Isaias, dicens in his, que sequuntur: « Quis annuntiavit vobis locum æternam? » *Isa.* xxxiii, 21. Qui ambulat in justitia, et loquitur veram vitam et rectam, obturat aures, ut non audiat iudicium sanguinis, et claudens oculos, ut non videat iniquitatem. Si futurum est, ut aperiens oculos anime, audiam et sentiam turpiloquia, melius est claudere auditus, quam audire que nocent. Quando ergo claudam? Quando mala dicuntur, ut neque intelligam ea. Quando videnda sunt eloquia Dei? Quando convertiar, et sanguinis et carnis, et Salvator noster communicavit carni atque sanguini; alienum enim erat a natura et divinitate ejus, sanguinem et carnem suscipere; propter nos autem ea, que sibi erant aliena suscepit, ut domesticis sibi faceret, qui fueramus alieni per peccatum. Et quidem Apostolus sic exposuit, dicens: « Quia ergo pueri communicaverunt sanguini et carni, et ipse proxime eos factus est, qui participavit eorum. » Ego autem dicam, quoniam quomodo et pueri com-

tior erit, » dicit sermo divinus. *Prov.* ix. Occasionem autem acceperunt secretissimi Apostoli ad intellectum prophetiarum sermonum. Oramus Deum ut accipiamus sapientiam et possumus fieri sapientiores per occasionem Apostolorum ad Prophetas exponendas. Apostolus recordans hujus dicit: « Ecce ego et pueri, quos Deus dedit mihi, » deinde infert et edisserit: « Quia ergo pueri communicaverunt sanguini et carni, et ipse proxime eos factus, qui participavit eorum, ut per mortem destruat eum, qui imperium habet mortis, » hoc est, Sathalum, et « eruat eos quicumque metu mortis in sempiternam vitam rei erant servitutis. » *Hebr.* ii, 14, 15. Igitur quia pueri participati effecti sunt sanguinis et carnis, et Salvator noster communicavit carni atque sanguini; alienum enim erat a natura et divinitate ejus, sanguinem et carnem suscipere; propter nos autem ea, que sibi erant aliena suscepit, ut domesticis sibi faceret, qui fueramus alieni per peccatum. Et quidem Apostolus sic exposuit, dicens: « Quia ergo pueri communicaverunt sanguini et carni, et ipse proxime eos factus est, qui participavit eorum. » Ego autem dicam, quoniam quomodo et pueri com-

HOMILIA SEPTIMA.

I. « De eo quod scriptum est: Ecce ego et pueri. » *Isa.* viii, 18. I. « Da sapientiam occasionem, et sapien-